

leur est enjoint par provision & jusqu'à nouvel ordre, de n'accorder à aucun Officier, ou Soldat, pour quelque raison que ce soit, la permission de s'absenter de leurs Corps respectifs.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES. Les Garnisons des troupes Hollandoises sur les frontières de cet Etat & dans la Barrière, ont été changées dans le mois d'Avril. Il s'est fait aussi quelque changement dans celles des troupes de l'Impératrice-Reine, dont une partie doit former bientôt un Camp aux environs de *Vilvorde*, pour y être exercées.

Le 15. Mai le Duc Charles de Lorraine, Gouverneur-Général, n'étoit pas encore parti pour *Vienne*, quoique Madame Royale sa sœur fut venue de *Mons* dans le mois d'Avril pour lui souhaiter un heureux voyage. Cette Princesse, après s'être arrêtée pendant quelques jours auprès de Son Alt. Royale est retournée à *Mons*.

La Présidence du Conseil Provincial du Duché de *Luxembourg* & Comté de *Chiny*, vacante par la mort du feu Baron de *Heyden*, vient d'être remplie par Mr. *Christian-François de Gerden*, qui étoit Conseiller du même Conseil, & dont les lumières profondes & la candeur, font le sujet d'un juste applaudissement qu'un chacun donne au choix que notre auguste Impératrice-Reine a fait de lui. Il s'est rendu à *Bruxelles*, & y a prêté le serment accoutumé pour sa nouvelle Charge.

Mr. de *Neny*, Trésorier Général, est venu de *Liege* où il étoit allé exécuter une commission; & Mr. *Mitchell*, l'un des Commissaires du Roi de la Grande-Bretagne est aussi de retour